

# PARTICULIERS

## Vos tarifs au quotidien

---

### Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

- Mise à jour au 22/01/2021



# Extrait standard des tarifs\*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (packages) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance (Crédit agricole en Ligne, internet, téléphone fixe, SMS, etc... )	GRATUIT (hors coût de connexion)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	
• Pour une alerte/semaine (par mois et par compte) <sup>(1)</sup>	1,25 €
• Soit par an	15,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat, cotisation cartes Mastercard et Visa) (par an)	42,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé, cotisation cartes Mastercard et Visa) (par an)	42,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique, cotisation l'Autre Carte) (par an)	23,00 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
• Avec une carte MasterCard et Visa de débit ou de crédit	
- Les 2 premiers retraits dans le mois civil	GRATUIT
- Au-delà, par retrait	0,50 €
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence (par virement)	4,00 €
• Par internet	GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA	
• Frais par paiement d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention <sup>(2)</sup>	
• Tarif par opération	8,00 €
• Plafond mensuel (maximum de 10 commissions / mois)	80,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement (Cotisation SécuriCOMPTE Plus) <sup>(3)</sup>	
• Par mois	2,00 €
• Soit par an	24,00 €
Tenue de compte actif (par compte) <sup>(4)</sup>	
• Par mois	1,50 €
• Soit par an	18,00 €

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet [www.ca-nord-est.fr](http://www.ca-nord-est.fr) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

(1) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.

(2) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

(3) Les services d'assurance sont proposés par CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole).

(4) Gratuit pour les clients âgés jusqu'à 24 ans inclus.

# SOMMAIRE

-  **Extrait standard des tarifs** **P.2**
-  **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P.4**
-  **Banque à distance** **P.6**
-  **Vos moyens et opérations de paiement** **P.7**
-  **Offres groupées de services** **P.12**
-  **Irrégularités et Incidents** **P.17**
-  **Découverts et Crédits** **P.18**
-  **Épargne et Placements financiers** **P.20**
-  **Successions** **P.22**
-  **Opérations internationales** **P.22**
-  **Assurances et Prévoyance** **P. 23**
-  **Autres services** **P.25**
-  **Offres jeunes** **P.25**
-  **Résoudre un litige** **P.28**
-  **Glossaire** **P.29**



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Services bancaires de base <sup>(1)</sup>	GRATUIT
Liste des opérations automatiques récurrentes	GRATUIT
Changement de titulaire du compte	44,12 €
Désolidarisation (dénonciation de compte-joint) (par an)	47,10 €
Transfert ou clôture de compte	GRATUIT
Aide à la mobilité lors de l'ouverture du compte	GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique	GRATUIT

### Services bancaires de base :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte



	Papier	e-documents
Mensuel	GRATUIT	GRATUIT
A la quinzaine (par mois)	3,19 €	GRATUIT
Journalier (par mois)	13,17 €	GRATUIT
Option de dégroupement (par mois) : un relevé par produit envoyé dans des enveloppes séparées	5,43 €	GRATUIT
Duplicata de relevé d'opérations (par feuillet)	2,03 €	
Relevé global des avoirs		
• Annuel (par an)	17,78 €	
• Semestriel (par semestre)	11,20 €	
• Trimestriel (par trimestre)	6,98 €	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique. Ils sont consultables dans votre espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier.

## Tenue de compte

<b>Tenue de compte actif (par compte) <sup>(1)</sup></b>	<b>J</b>
• Par mois	1,50 €
• Soit par an	18,00 €

En souscrivant notre solution packagée, le Compte à Composer, vous ne payez pas de frais de tenue de compte actif.

<b>Frais de gestion de compte en inactivité (par an) <sup>(2)</sup></b>	<b>30,00 €</b>
<b>Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire ou d'IBAN</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Frais de recherche d'une adresse pour pli non distribuable (au-delà de 2 mois de PND <sup>(3)</sup>)</b>	<b>21,82 €</b>
<b>Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA reçus de TIP SEPA et information premier prélèvement SEPA reçu (par an)</b>	<b>12,16 €</b>

## Services en agence

<b>Retrait d'espèces au guichet d'une agence bancaire du Crédit Agricole du Nord Est (hors agence en libre service bancaire) <sup>(4)</sup></b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Mise à disposition de fonds dans une agence du Crédit Agricole (territoire français)</b>	<b>21,33 €</b>
<b>Attestation</b>	
• Selon la nature et l'ancienneté des informations	<b>de 20,27 € à 37,48 €</b>
<b>Attestation Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)</b>	<b>37,48 €</b>
<b>Frais de location de coffre</b>	
• Suivant la taille et la garantie (par an)	<b>de 104,34 € à 344,41 €</b>
• Location temporaire pour un mois	<b>35,96 €</b>

(1) Gratuit pour les clients âgés jusqu'à 24 ans inclus.

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.

(3) PND : Pli Non Distribuable par La Poste

(4) Retrait sur compte courant et compte épargne avec ou sans chéquier



# Banque à distance @

## Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

### Crédit Agricole en Ligne <sup>(1)</sup>

Consultation des comptes par Internet, mobile, serveur vocal	GRATUIT
Gestion des comptes par Internet	GRATUIT
Accès Bourse en Ligne	
• Abonnement Invest Store Initial	GRATUIT
Accès Bourse en Ligne étendu	
• Abonnement Invest Store Intégral	GRATUIT
• Commissions de service Invest Store Intégral (par an et par compte)	
- Si moins de 24 ordres exécutés dans l'année	96,00 €
- Si 24 ordres exécutés ou plus dans l'année	GRATUIT
Avis d'Opération Sur Titres par internet	GRATUIT
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ou d'IBAN	GRATUIT

## Nos applications

Ma Banque <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Ma Carte <sup>(2)</sup> dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :	
- Paiement Paylib en Ligne <sup>(3)</sup>	GRATUIT
- Paiement Paylib en magasin avec son mobile <sup>(4)</sup>	
- Paylib entre amis <sup>(5)</sup>	
Service d'agrégation de comptes (disponible depuis l'application Ma Banque <sup>(2)</sup> )	
• Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
CA Bourse <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Pacifica <sup>(2)</sup>	GRATUIT

## Abonnement a des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS ou E-mail (par mois et par compte) <sup>(6)</sup>

Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur (SMS ou E-mail)	0,80 €
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement (SMS ou E-mail)	0,40 €
Alerte souplesse du découvert	0,40 €
Alerte écopage	0,40 €
Mini relevés	
• 1 message par semaine	1,25 €
• 2 messages par semaine	2,51 €
• 3 à 5 messages par semaine	3,76 €
Alertes temps réel de gestion	0,80 €
Alerte achat à distance	0,80 €
Alerte solde disponible	0,40 €

(1) Hors coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(2) Téléchargement et accès gratuit des applications Ma Banque, Ma Carte et CA Bourse, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de paiement de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(3) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur [www.paylib.fr](http://www.paylib.fr)) et affichant le logo «PAYLIB».

(4) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(5) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

(6) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.



## Bon à savoir !

Avec l'application Ma Banque, vous pouvez suivre et gérer votre compte personnel :



Gestion de votre compte



Prise de rendez-vous directe avec le conseiller



Virements et paramétrage des alertes



**Agrégateur de comptes**

Aucune opération n'est possible via l'application sur les comptes détenus auprès des établissements financiers tiers. Les virements, transferts d'argent... se font sur les espaces habituels de vos autres établissements financiers.

Avec l'application Ma Carte, vous pouvez :



Consulter toutes les assurances et assistances de votre carte bancaire



Activer et désactiver le paiement à distance et à l'étranger, la fonction sans contact



Augmenter vos plafonds



Payer avec votre téléphone sans avoir à sortir votre carte bancaire en utilisant le service Paylib



## Vos moyens et opérations de paiement

### Cartes

#### Cotisation Carte

Carte de paiement et de retrait 

#### CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte	23,00€/AN	-
- Carte de paiement Majeurs Protégés	38,00€/AN	-

## CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Maestro	38,00€/AN	-
- Mastercard à autorisation systématique (Maestria)	38,00€/AN	-
- Mastercard eko	40,00€/AN	-
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard ou Mastercard sociétaire	42,00€/AN	42,00€/AN
- Mastercard Globe Trotter	42,00€/AN	-
• - Mastercard Stade de Reims <sup>(1)</sup>	-	42,00€/AN
- Visa Classic ou Visa Classic sociétaire	42,00€/AN	42,00€/AN
- Gold Mastercard ou Gold Mastercard sociétaire avant application du bonus Gold	120,00€/AN	120,00€/AN
- Visa Premier ou Visa Premier sociétaire avant application du bonus Premier	120,00€/AN	120,00€/AN
- World Elite Mastercard ou World Elite Mastercard sociétaire	-	190,00€/AN
- Visa Infinite ou Visa Infinite sociétaire	-	190,00€/AN

### Carte de crédit associée à un crédit renouvelable )))

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
• MasterCard Cart'LIB <sup>(2)</sup> ou MasterCard Cart'LIB <sup>(2)</sup> sociétaire	42,00€/AN	42,00€/AN
• Gold MasterCard Cart'LIB <sup>(2)</sup> ou Gold MasterCard Cart'LIB <sup>(2)</sup> sociétaire avant application du bonus Gold	120,00€/AN	120,00€/AN

### Carte de retrait

• Libre Service Agence <sup>(3)</sup>	GRATUIT
• Carte de retrait Majeurs Protégé	16,50 €
• Libre Service Bancaire Nord Est (par mois)	1,37 €
• Libre Service Bancaire CAM	23,46 €
<b>Retrait carte Minute dans les agences en libre service bancaire</b>	<b>3,50 €</b>
• Pour les personnes titulaires d'un Compte-Service Prélude ou d'un Compte à Composer avec module Budget Protégé	GRATUIT

Le logo ))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

(1) La carte Mastercard Stade de Reims à débit différé vous donne accès à : priorité d'achat sur la billetterie des matchs SDR-OM et SDR-PSG (aux guichets durant la même période que celle réservée aux abonnés), accès à un entraînement privé de la saison avec séance de dédicaces, entrée gratuite sur tous les matchs des féminines en Division 1, 10% de remise dans les boutiques officielles du Stade de Reims, 10% de remise sur tous les autres matchs en billetterie physique (aux guichets les soirs de match et dans les boutiques officielles tout au long de la saison), 3 offres billetterie et/ou boutique durant la saison.

(2) La « Cart'LIB » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(3) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.



## Bon à savoir !

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Pour toute souscription d'une deuxième carte de paiement sur un même compte (Mastercard, Visa, Gold, Visa Premier, et toutes les cartes LIB et/ou sociétaires équivalentes), réduction pérenne de 50% sur la cotisation carte la moins chère. Hors cartes World Elite, Visa Infinite, Eko et Globe Trotter.

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des autres cartes présentées pages 7 et 8 (hors carte eko, World Elite, Visa Infinite).

### Bonus

Bonus Gold/Premier de 0,05€ à chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole à valoir sur la prochaine cotisation carte dans la limite du montant de la cotisation due, déduction de 1€ de participation financière minimum.

### Paiement par carte <sup>(1) (2)</sup> (cf. cartographie des zones européennes)

**Paiement par carte en euro <sup>(3)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)**

**GRATUIT**

**Autres paiements par carte <sup>(4)</sup> (hors zone EEE ou paiement par carte en devise zone EEE)**

• World Elite, Visa infinite	<b>2,60 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)</b>
• Gold <sup>(5)</sup> , Visa Premier <sup>(5)</sup>	<b>2,80 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)</b>
• MasterCard <sup>(5)</sup> , Visa <sup>(5)</sup>	<b>3,00 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)</b>
• L'Autre Carte, Maestro, Maestria, Cinéssimo, EKO	<b>3,20 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)</b>
• Mastercard Globe Trotter	<b>GRATUIT</b>

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est) rubrique «nos tarifs»

(2) Incluant les paiements sans contact

(3) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(5) Et les cartes «LIB» et sociétaires équivalentes.

## Retrait d'espèces par carte <sup>(1)</sup>

Retrait d'espèces par carte en euro <sup>(2)</sup> au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (cf. cartographie des zones européennes p. 30)

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• World Elite, Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT
• Gold Mastercard <sup>(3)</sup> , Visa Premier <sup>(3)</sup>	GRATUIT	Les 2 premiers retraits dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 0,25 €
• MasterCard <sup>(3)</sup> , Visa <sup>(3)</sup>	GRATUIT	Les 2 premiers retraits dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 0,50 €
• L'Autre Carte, Maestro, Maestria, Cinéssimo	GRATUIT	Le premier retrait dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 1,05 €
• EKO	GRATUIT	Les 25 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà par retrait 1,05 €
• MasterCard Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits d'espèces par carte <sup>(4)</sup> au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)

• World Elite, Visa infinite	GRATUIT
• Gold <sup>(3)</sup> , Visa Premier <sup>(3)</sup>	2,80 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• MasterCard <sup>(3)</sup> , Visa <sup>(3)</sup>	3,00 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• L'Autre Carte, Maestro, Maestria, Cinéssimo	3,20 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• EKO	Hors zone EEE : les 10 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà 3,20% du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €) En devise zone EEE : les 25 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà 3,00% du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• Mastercard Globe Trotter	GRATUIT

Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France

• Toutes cartes hors Mastercard Globe Trotter	
- Zone EEE <sup>(2)</sup> (y compris France)	3,53 €
- Hors zone EEE (ou en devise zone EEE)	3,00 % du montant de l'opération minimum 6,08 €
• Mastercard Globe Trotter	GRATUIT

## Autres services par carte

Carte de dépannage	225,00 €
Cash dépannage	45,00 €
Frais d'envoi de carte en pli simple à domicile	GRATUIT
Frais d'envoi de carte en pli recommandé	Tarif postal
Remplacement d'une carte	10,50 €
Rédition de code confidentiel de la carte	11,00 €
Frais d'opposition pour vol et perte par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition d'une carte de paiement pour utilisation abusive avec inscription au fichier Banque de France par le Crédit Agricole	GRATUIT
Fabrication de carte en urgence	21,00 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur :

• En agence	8,30 €
• Avec l'application «Ma Carte» <sup>(5)</sup>	GRATUIT

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est) rubrique «nos tarifs»

(2) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(3) Et les cartes «LIB» et sociétaires équivalentes.

(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(5) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Carte, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de paiement de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

# Virements

## Virement SEPA

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA<sup>(1)</sup>

### Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
<ul style="list-style-type: none"><li>Frais par virement SEPA émis occasionnel <sup>(2) (3)</sup><ul style="list-style-type: none"><li>Vers un compte du Crédit Agricole <b>GRATUIT</b></li><li>Vers un compte d'une autre banque <b>GRATUIT</b></li></ul></li></ul>		<b>GRATUIT</b> <b>4,00 €</b>
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
<ul style="list-style-type: none"><li>Frais de mise en place d'un virement permanent <b>GRATUIT</b></li><li>Frais par virement permanent<ul style="list-style-type: none"><li>Vers un compte du Crédit Agricole <b>GRATUIT</b></li><li>Vers un compte d'une autre banque <b>GRATUIT</b></li></ul></li></ul>		<b>GRATUIT</b> <b>1,22 €</b>
<b>Recherche et modification des instructions d'un virement SEPA et hors SEPA</b>		<b>25,00 €</b>
<b>Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre</b>		<b>25,00 €</b>
<b>Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre</b>		<b>Nous consulter</b>
<b>Frais de recherche des coordonnées bancaires du bénéficiaire d'un virement externe</b>		<b>6,30 €</b>
<b>Frais pour la modification d'un virement permanent</b>		<b>2,03 €</b>

### Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est)

- Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale **GRATUIT**

### Via Paylib entre amis - Application Ma Carte <sup>(4)</sup>

- Frais par virement occasionnel **GRATUIT**

## SEPAmail (service de règlement de factures en ligne)

Mes factures par SEPAmail **GRATUIT**

## Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	<b>GRATUIT</b>

(1) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 32) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.  
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

(2) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.

(3) Dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(4) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Carte, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de paiement de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

## Chèques

Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Frais d'acheminement du chéquier en pli simple	
• Clients ayant souscrit un Compte à Composer ou un Compte-Service	GRATUIT
• Clients non détenteurs de Compte à Composer ou de Compte-Service	
- 1er chéquier dans l'année	GRATUIT
- à partir du 2ème chéquier dans l'année (par envoi)	2,10 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	Tarif postal
Renouvellement automatique du chéquier	GRATUIT
Émission d'un chèque de banque	13,24 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur <sup>(1)</sup>	15,18 €

## Autres services

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA reçu (par an)	12,16 €
Dates de valeur	
• Retrait d'espèces	Jour (J) de l'opération <sup>(2)</sup>
• Dépôt d'espèces	Jour du crédit en compte <sup>(2)</sup>
• Paiement d'un chèque	Jour de la présentation par la banque du bénéficiaire du chèque
• Remise de chèque(s)	J <sup>(3)</sup> + 1 ouvrable
• Chèque revenu impayé	Jour de réception de l'impayé
• Virement SEPA reçu <sup>(4)</sup>	
- Du Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
- Hors Crédit Agricole du Nord Est	Jour ouvrable (J) <sup>(3)</sup> déterminé par la banque émettrice
• Virement SEPA émis <sup>(4) (5)</sup>	
- Sur Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
- Hors Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
Frais de recherche et/ou photocopie d'une opération (ex : chèque, dépôt de chèque, retrait ou dépôt d'espèces, paiement ou retrait par carte, autorisation de prélèvement, ordre de virement...) (à l'unité)	15,20 €
Frais d'envoi en lettre recommandée	Tarif postal



## Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

(1) Frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Protection Vol ou SécuriCOMPTEPlus ou SécuriCOMPTE Premium.  
(2) Dans les agences du Crédit Agricole du Nord Est.  
(3) J : jour de dépôt de l'agence - Jours ouvrables : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi sauf jours fériés, vendredi saint et lendemain de Noël.  
(4) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.  
(5) Dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations sont illimités.

## Le Compte à Composer

LE SOCLE	
(La souscription du socle est nécessaire pour la souscription des modules ci-après)	
<b>Tenue de compte</b>	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe + Internet mobile <sup>(1)</sup>	
<b>Frais d'envoi chéquier <sup>(2)(3)</sup> (pour les renouvellements)</b>	
Envoi carte bancaire à domicile <sup>(2)</sup>	
Forfaits des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA permanents ou occasionnels, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA)	
<b>Information premier prélèvement SEPA</b>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur (SMS ou E-mail)</li> <li>Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement (SMS ou E-mail)</li> </ul>	
<b>Relevé de compte papier ou e-documents (mensuel)</b>	
<b>Dossier familial (3 mois gratuits sur abonnement pour toute souscription d'un abonnement d'un an, puis 49,80€ par an) <sup>(3)</sup></b>	

2,10 €\*

\*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 25)

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (souscrit à partir du 1er novembre 2017)

	Découvert	Prix
<b>Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>(4)</sup></b>	De 1 à 500 €	2,15 € / mois
<b>Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</b>	De 501 à 1000 €	2,90 € / mois
	De 1001 à 2000 €	3,80 € / mois
<b>Ristourne des intérêts débiteurs <sup>(5)</sup></b>	De 2001 € à 3000 €	5,00 € / mois

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (souscrit jusqu'au 31 octobre 2017)

<b>Tarif/mois</b>	1,42 €	2,15 €	2,98 €	3,80 €	5,00 €
<b>Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>(4)</sup></b>	≤ 300 €	> 300 € et ≤ 800 €	> 800 € et ≤ 1200 €	> 1200 € et ≤ 2000 €	> 2000 € et ≤ 3000 €
<b>Une ristourne des intérêts débiteurs</b>	5 €/an	10 €/an	15 €/an	20 €/an	25 €/an
<b>Alerte souplesse du découvert (SMS ou e-mail)</b>	✓	✓	✓	✓	✓

(1) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur

(2) Envoi à domicile en pli simple

(3) Offre exclue du CAC Module Budget Protégé.

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications : 09 69 32 34 40 (appel non surtaxé). Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

(4) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole), voir rubrique « Assurances et Prévoyance »

(5) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

## MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET <sup>(1)</sup>	Standard 1,70 €/mois
SécuriBUDGET Premium <sup>(1)</sup> (auto, habitation, santé, personne)	Premium 2,00 €/mois

## MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus <sup>(1)</sup> SécuriCOMPTE Premium <sup>(1)</sup>	Standard 2,65 €/mois Premium 4,10 €/mois
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage (hors «Cash dépannage», hors carte de dépannage)	
Rédition Carte urgente	
Rédition code confidentiel	

## MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne <sup>(2)</sup>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriÉPARGNE <sup>(1)</sup> SécuriÉPARGNE Premium <sup>(1)</sup>	Standard 2,10 €/mois Premium 2,75 €/mois
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

## MODULE SUIVI ASSURÉ

Assurance SécuriWEB <sup>(1)</sup> SécuriWEB Premium <sup>(1)</sup>	Standard 2,95 €/mois Premium 3,75 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte achat à distance</li> <li>• mini relevés (1/semaine)</li> <li>• alerte temps réel de gestion</li> </ul>	

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### Dégressivité Tarifaire

- 5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 4,15 € et 5,14 €
- 10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 5,15 € et 7,14 €
- 15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 7,15 € et 9,14 €
- 20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	≥ 9,15 €

### Avantages tarifaires

- 50 % de réduction supplémentaire sur le Compte à Composer pour les jeunes de 18 ans à 24 ans inclus 
- 50 % sur le deuxième Compte à Composer et suivants

(1) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole), voir rubrique « Assurances et Prévoyance »

(2) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé <sup>(1)</sup>

## LE SOCLE

### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe + Internet mobile

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ

### Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois / semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € / opération et à 20 € / mois

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 € /  
mois

(1) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

## Offre Globe Trotter <sup>(1)</sup> (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

<b>Gestion du compte</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Tenue de compte</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :<ul style="list-style-type: none"><li>- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations</li><li>- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li></ul></li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>E-relevé mensuel</li></ul>	
<b>Moyens et opérations de paiement</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)</li><li>Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)</li><li>Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li><li>Frais de refabrication de la carte perdue ou volée</li><li>Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</li><li>Emission et réception d'un virement non SEPA</li><li>Délivrance d'un chéquier</li></ul>	2,00 € / mois
<b>Retrait d'espèces par carte <sup>(2)</sup></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole du Nord Est</li><li>Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</li><li>Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</li></ul>	
<b>Paiement par carte <sup>(2)</sup></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)</li></ul>	

## Offre EKO <sup>(3)</sup> (offre groupée de produits et services réservée aux particuliers majeurs)

<b>Gestion du compte</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Tenue de compte</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :<ul style="list-style-type: none"><li>- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €</li><li>- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li><li>- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li><li>- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole</li></ul></li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>E-relevé mensuel</li></ul>	
<b>Moyens de paiement</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard Eko »</li><li>Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)</li><li>Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li><li>Frais de refabrication de la carte perdue ou volée</li><li>Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</li><li>Délivrance d'un chéquier</li></ul>	2,00 € / mois
<b>Retrait d'espèces par carte <sup>(2)</sup></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole</li><li>Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an</li><li>Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an</li></ul>	

(1) Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(2) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(3) Tous les produits, services et opérations non listés dans l'offre sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composé associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible.

Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants :

- commission d'intervention,
- frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté,
- frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision,
- prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision,
- frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50€ / chèque

## Comptes-services (tarifs hors options rattachées au Compte-service)

Cotisation mensuelle «Compte-Service Mozaïc» et «Mozaïc +»	3,20 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Equilibre +»	5,50 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Optimum +»	7,90 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Privilège +»	10,45 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Crédit Agricole Rendez-Vous Comptes»	6,75 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Crédit Agricole relevé Quinzaine»	6,75 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Equilibre»	4,50 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Prélude»	1,00 €

- 50 % sur le deuxième Compte-Service et suivants.

## Convention de relation Banque Privée

Cotisation mensuelle Convention de relation ACAJOU	26,29 € à 32,82 €
Cotisation mensuelle Convention de relation EBENE	32,82 €



## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet)

Tarif par opération (avec un plafond 80 € / mois) <sup>(1)</sup> 8,00 €

Pour les personnes bénéficiant des services bancaires de base <sup>(2)</sup>, ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit les offres spécifiques Compte Service Prélude ou Compte à Composer avec Module Budget Protégé

- Tarif par opération (avec un plafond de 20 € / mois) <sup>(1)</sup> 4,00 €

(1) Hors forfait chèque pour absence de provision.

(2) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier.

## Opérations particulières **J**

Frais par saisie-attribution	89,13 €
Frais pour saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant de l'acte avec un maximum de 83,33 €
Frais procédure civile d'exécution vaine	50,40 €

## Incidents de paiement **J**

Chèque impayé sur remise à l'encaissement pour autre motif que sans provision	13,52 €
---	---------

### Interdiction bancaire

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre simple) <sup>(1)</sup>	14,87 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup> ≤ 50 €	30,00 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup> > 50 €	50,00 €
• Frais de dossier (interdit bancaire déclaré par une autre banque)	26,39 €
• Chèque payé sur compte interdit bancaire (par chèque payé)	36,32 €

### Frais de non-exécution de paiement pour provision insuffisante (y compris frais de notification et commission d'intervention)

• Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision	Montant du prélèvement avec un maximum de 20,00 €
• Frais de non-exécution de virement SEPA permanent pour défaut de provision	Montant du virement avec un maximum de 20,00 €

### Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

• Les commissions d'intervention	25 € / mois
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	



## Découverts et Crédits <sup>(3)</sup>

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres jeunes ».

## Découvert autorisé

Frais de mise en place (hors Offres groupées de services)	18,00 €
---	---------

(1) Tarification prélevée si paiement du chèque.

(2) Ce forfait inclut : frais d'ouverture de dossier, frais par chèque impayé, frais de lettre d'interdiction, délivrance d'un certificat de non paiement, régularisation par affectation de provision, frais postaux et commission d'intervention. Les frais ne seront pas prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours calendaires.

(3) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

## Crédits à la consommation

Frais d'envoi lettre de renouvellement d'une ouverture de crédit (annuel)	7,50 €
<b>Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté<sup>(1)</sup></b>	
• Crédit renouvelable Atout Libre	<b>GRATUIT</b>
• Prêt personnel 	1,00 % avec un mini de 55,00 € et un maxi de 200,00 €
• Prêt sur mesure	1,00 % avec un mini de 299,00 € et un maxi de 975,00 €
• Eco PTZ	Nous consulter
• Eco-prêt Habiter Mieux	Nous consulter
<b>Assurances décès- perte totale et irréversible d'autonomie (pour une personne sur le capital initial)<sup>(2)</sup></b>	<b>Nous consulter</b>
Les tarifs sont fonction, notamment, de l'âge de l'emprunteur à l'adhésion, des garanties et de la quotité choisies, du type de projet, du montant, du mode de remboursement	

## Crédits immobiliers

<b>Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté pour chaque ligne de financement dans la limite des maxima ci-dessous<sup>(1)</sup></b>	
• Prêt épargne Logement	<b>GRATUIT</b>
• Prêt à Taux Zéro	<b>GRATUIT</b>
• Eco-PTZ	<b>GRATUIT</b>
• Prêt habitat <sup>(3)</sup> , prêt conventionné <sup>(3)</sup> , prêt Accession Sociale et prêt Economie d'Énergie	1,00 % avec un mini de 299,00 € et un maxi de 975,00 €
<b>Assurances décès- perte totale et irréversible d'autonomie - incapacité temporaire totale (pour une personne sur le capital initial)<sup>(2)</sup></b>	<b>Nous consulter</b>
Les tarifs sont fonction, notamment, de l'âge de l'emprunteur à l'adhésion, des garanties et de la quotité choisies, du type de projet, du montant, du mode de remboursement	

## Autres prestations sur prêt

<b>Attestation simple</b>	<b>20,50 €</b>
• Certificat de prêt	
• Attestation fiscale Habitat	
• Attestation de paiement	
<b>Attestation personnalisée (prix variable en fonction de la nature et de l'ancienneté de l'information)</b>	<b>38,00 €</b>
<b>Lettre d'information annuelle aux cautions (facturée à l'emprunteur)</b>	<b>7,65 €</b>
<b>Changement de compte support des échéances (par prêt)</b>	<b>32,00 €</b>
<b>Changement de compte support de la cotisation d'assurance</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Changement de la périodicité de remboursement ou modification de date des échéances de prêt</b>	<b>32,00 €</b>
<b>Décompte de prêt immobilier</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Décompte de prêt consommation</b>	<b>27,50 €</b>
<b>Photocopie de contrat de prêt</b>	<b>54,38 €</b>
<b>Réédition de tableau d'amortissement<sup>(4)</sup></b>	<b>15,55 €</b>
<b>Frais de garantie</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Autres prestations nécessitant une analyse financière ou une modification du contrat initial (par crédit, maximum 3 facturations)</b>	<b>164,66 €</b>

Les taux de crédits personnels ou immobiliers peuvent varier en fonction de la réglementation, de l'objet financé, de la durée, du montant du prêt, des garanties, du montant de l'apport personnel et de la nature du barème choisi. Les informations figurant dans la rubrique «Découverts et crédits» ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt.

Le taux du prêt et le taux annuel effectif global (TAEG) figurent sur l'offre préalable de prêt ou sur votre relevé de compte. Le taux annuel effectif global (TAEG) inclut l'assurance décès-perte totale ou irréversible d'autonomie lorsqu'elle est obligatoire, les frais et commissions de toute nature et le taux du prêt.

(1) Non applicable pour certains prêts réglementés.

(2) Les contrats d'assurance emprunteur sont proposés par :

- PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS.

- PACIFICA S.A. au capital de 281 415 225 € entièrement libéré, 352 358 865 RCS Paris. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS.- Entreprises régies par le code des assurances.

(3) Et réaménagement pour tous les types de prêt

(4) Première édition gratuite pour les prêts habitat. La réédition pour les prêts à la consommation est gratuite.



# Épargne et Placements financiers

## Epargne bancaire

Frais de gestion de compte sur livret en inactivité <sup>(1)</sup>	30,00 €
Mandat d'épargne «Ecopage» (par mois)	1,88 €
Gestion de trésorerie TANDEM (par mois)	1,88 €
Transfert de compte épargne <sup>(2)</sup>	
• Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession	<b>GRATUIT</b>
• Vers un autre établissement que le Crédit Agricole et hors succession	122,40 €
Conversion des titres au nominatif pur	52,24 €
Conversion des titres au nominatif administré	30,60 €

## Epargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
-----------	----------------

## Epargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
-----------	----------------

## Placements financiers

Accès Bourse en Ligne (Invest Store Initial)

voir page 6

Accès Bourse en Ligne étendu (Invest Store Intégral)

Frais de courtage sur les opérations de bourse : CTO

	INVESTSTORE INITIAL		INVESTSTORE INTÉGRAL PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
	PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	
• Actions, Bons, Obligations <sup>(3)</sup>			
- Ordre ≤ à 1100 €	10,44 €	12,29 €	0,99 €
- Ordre > 1100 € (en fonction du volume d'ordres)	0,35 % avec un mini de 10,44 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 12,29 €	0,09 %
• Opérations sur bourse étrangère <sup>(4)</sup>	0,80 % avec un mini de 32,10 €	1,38 % avec un mini de 32,10 €	0,80 % avec un mini de 32,10 €
• Droits <sup>(3)</sup>	0,35% avec un mini de 7,23 €	de 0,50% à 1,00% avec un mini de 9,05 €	0,35% avec un mini de 7,23 €
• Ordres sur Warrant <sup>(3)</sup>	-	-	11,91 €
• Commissions de règlement différé (CRD)	-	-	0,018 % par jour de portage avec un mini de 5,21 €
• Opérations prorogation	-	-	0,29 % avec un mini de 13,58 €

Frais de Souscription sur OPC

• OPC Crédit Agricole (hors droit d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) <sup>(5)</sup>	<b>GRATUIT</b>
• OPC France hors Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) <sup>(5)</sup>	28,71 €
• OPC Etranger	1,21 % avec un mini de 82,22 € <sup>(6)</sup>

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.

(2) Les transferts et clôtures de livrets sont gratuits

(3) Plus frais de marché

(4) Plus frais variables suivant la place de cotation

(5) Droits de sortie en cas de rachat selon l'OPC

(6) Frais identiques en cas de rachat

## Frais de courtage sur les opérations de bourse : PEA / PEA-PME

	PAR INTERNET	EN AGENCE
• Actions, bons et obligations	0,50 %	1,20 %

Frais de négociation des Certificats Coopératifs d'Associés du Nord Est **0,42 %**

Droits de garde : pourcentage de la valeur des titres détenus par compte au 31 décembre (prélevé au titre de l'année suivante).

- Compte-Titres **J** **Mini par an 36,12 € et maxi par an 564,40 €**
- PEA **Exempt de mini et de maxi**
- Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral **GRATUIT**

### PAR AN

- Compte-Titre / PEA / PEA-PME

- Frais de tenue de compte

**GRATUIT**

	Valeurs CA		Valeurs hors CA		Valeurs étrangères	
	Compte-Titre	PEA / PEA-PME	Compte-Titre	PEA / PEA-PME	Compte-Titre	PEA / PEA-PME
• Commission proportionnelle au montant du portefeuille						
- Obligations, Certificats Coopératifs d'Associés du Nord Est et OPC	0,20 %	0,40 %	0,32 %	0,40 %	0,46 %	0,40 %
- Titres divers (actions, bons, métaux précieux, autres)	0,30 %	-	0,30 %	-	0,46 %	-
• Frais fixes par ligne de titres (hors parts sociales)						
- Titres cotés	-	5 €	-	5 €	-	5 €
- Titres non cotés	-	25 €	-	25 €	-	25 €

### Opérations diverses sur titres

- Relevé de titres, justificatif et duplicata divers (par compte titres) **14,47 €**
- Opposition sur titres **93,51 €**
- Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME **GRATUIT**
- Transfert de compte-titres
  - Par compte **122,40 €**
  - Par ligne (si transfert partiel) **9,60 €**
- Transfert de PEA/PEA-PME (l'ensemble des frais ne pouvant excéder 122,40 €)
  - Par compte **122,40 €**
  - Par ligne cotée **15 €**
  - Par ligne non cotée **50 €**

### Service de Gestion conseillée (par trimestre)

- 1 contrat confié **57,50 €**
- 2 contrats confiés (par contrat) **41,50 €**
- 3 contrats confiés et + (par contrat) **36,50 €**

## Application CA Bourse <sup>(1)</sup>

Suivez et animez votre portefeuille depuis votre smartphone. L'appli CA Bourse vous donne accès aux dernières analyses des marchés et vous permet de passer vos ordres en quelques clics.

## Opérations sur l'or

### Courtage

- Achat et vente **2,00 % avec un minimum de 51,00 €**

### Pour toute autre prestation

**Nous consulter**

(1) Téléchargement et accès gratuit des applications Ma Banque, Ma Carte et CA Bourse, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de paiement de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.



## Successions

Ouverture de dossier (pourcentage de l'actif, hors assurance-vie)	0,50 % avec un mini de 34,10 € et un maxi de 681,91 €
Dossier de plus d'un an (forfait annuel)	30,00 €



## Opérations internationales

### Commission de change

Commission de change (appliquée à toute opération négociée en devises étrangères hors billets)	0,10 % avec mini de 13,00 €
--	-----------------------------

### Virements

	PAYER	SE FAIRE PAYER
	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
Frais sur virement SEPA ou virement en devise zone EEE <sup>(1)</sup>	4,00 €	GRATUIT
Frais sur virement hors zone EEE	19,00 € + SWIFT <sup>(2)</sup> 17,00 €	11,52 €
Frais sur virement hors zone EEE urgent en euros	19,00 € + 17,00 € SWIFT <sup>(2)</sup> 17,00 €	-
Commissions additionnelles sur l'émission d'un virement hors zone SEPA :		
• Sans frais pour le bénéficiaire (prise en charge des frais facturés à réception des fonds par la banque du bénéficiaire)		15,00 €
• Recherche et modification des instructions hors SEPA		25,00 €
• Demande de retour de fonds virement		25,00 €

### Chèques ou effets

	PAYER	SE FAIRE PAYER
	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
Jusque 46 €	11,00 €	11,00 €
Au-delà de 46 € et jusqu'à 1000 €	33,00 €	30,00 €
Au-delà de 1000 €	0,15 % mini 33,00 € + SWIFT 17,00€	0,10 % mini 30,00 € maxi 137,00 €
Impayés sur chèque étranger	-	145,00 €

Des frais de port supplémentaires sont à prévoir pour les chèques et effets envoyés à l'encaissement : prix variable selon le prestataire.  
Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants.

### Compte en devises

Compte en devises (par mois)	15,00 €
------------------------------	---------

Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

(1) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE

(2) Pour les opérations supérieures à 1 000 €.

## Devises et chèques de voyage

### ACHAT PAR DÉBIT DE VOTRE COMPTE

- De billets en devises étrangères **Cours de change en vigueur et 5,00 € par ordre**

### VENTE PAR CRÉDIT DE VOTRE COMPTE

- De billets en devises étrangères **Cours de change en vigueur et 5,00 € par ordre**
- De chèques de voyage
  - Libellés en euros **GRATUIT**
  - Libellés en devises étrangères **Cours de change en vigueur et 5,00 € par ordre**

**Commission supplémentaire pour toute opération en espèces** **6,75 €**

## APY Pass <sup>(1)</sup> anciennement Pass Jeune expat ou Pass Expat

### L'APY Pass comprend :

- Le remboursement de vos frais de paiement et de retrait hors zone € dans la limite de 100 € / mois
- L'exonération d'un virement ou d'un rapatriement par mois
- La délivrance des attestations selon votre destination
- L'accompagnement d'un conseiller joignable à distance <sup>(2)</sup> **J**
- L'accompagnement à l'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger
- La consultation de vos comptes (via Crédit Agricole en Ligne)

**Actifs (par mois)** **12,00 €**

**Etudiants (par mois)** **5,00 €**



## Assurances et Prévoyance

### Assurances pour vous et vos proches <sup>(3)</sup>

Complémentaire Santé <sup>(4)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Assurance des Accidents de la Vie <sup>(4)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Protection Juridique «Pleins droits» <sup>(4)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Assurances Prévoyance Décès <sup>(5)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Assurance Obsèques <sup>(5)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Assurance Dépendance <sup>(5)</sup>	<b>Nous consulter</b>
SécuriPEL <sup>(6)</sup> (par mois)	<b>2,55 €</b>

### Assurances pour vos biens <sup>(3)</sup>

Assurance Auto et 2 roues <sup>(2)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Assurance Multirisque Habitation <sup>(2)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Garantie Locative <sup>(2)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Responsabilité Civile <sup>(2)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Assurance Tous Mobiles <sup>(2)</sup>	<b>Nous consulter</b>

(1) Voir conditions de l'offre en agence. APY Pass n'est plus commercialisée au 12/02/2020.

(2) Sous réserve de la signature d'une convention de relation spécifique - voir conditions en agence

(3) Voir conditions de l'offre en agence.

(4) Les contrats Complémentaire Santé, Assurance des Accidents de la Vie, Auto, 2 roues, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Pleins Droits, Responsabilité Civile et Assurance Tous Mobiles sont proposés par PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances.

(5) Les contrats d'assurances Prévoyance Décès, Dépendance et Obsèques sont proposés par PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances.

(6) L'assurance SécuriPEL est proposée par CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole)

## Assurance de la Banque au quotidien

	STANDARD	PREMIUM
<b>Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Sécuri-COMPTE</b>	<b>24 €/AN/ COMPTE</b>	<b>50,40 €/AN/ COMPTE</b>
<b>SécuriWEB</b>	<b>15 €/AN/ COMPTE</b>	<b>30 €/AN/ COMPTE</b>
<b>SécuriBUDGET</b>	<b>20,40 €/AN/ COMPTE</b>	
<b>SécuriPROTECTION</b> (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		<b>24 €/AN/ COMPTE</b>
<b>SécuriEPARGNE</b>	<b>3 €/AN/ COMPTE</b>	<b>22,56 €/AN/ COMPTE</b>
<b>SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/11/2017</b>		
<b>Prix</b>	<b>Tranches de découvert</b>	
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 500 €	
24,00 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €	
36,00 €/AN/COMPTE	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN	
<b>SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/10/2017</b>		
<b>Prix</b>	<b>Tranches de découvert</b>	
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 300 €	
24,00 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €	
36,00 €/AN/COMPTE	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN	

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 16) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

### ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole du Nord Est en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 663. Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 398.609 760,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en oeuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.oriass.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ».

Le contrat Assurance Obsèques comprend également des prestations mises en oeuvre par Previso Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRÉSORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.



## Autres services

### Protection des particuliers <sup>(1)</sup>

Téléassistance à domicile <sup>(2)</sup>	Nous consulter
Téléassistance mobile <sup>(2)</sup>	Nous consulter
Télésurveillance <sup>(2)</sup>	Nous consulter

### Magazines

<b>Dossier Familial (version papier et numérique)</b> Offre de bienvenue la première année à 47,60€/an, pour tout abonnement souscrit du 01/01/2021 au 31/12/2021	49,80€/AN
Santé magazine	31,60€/AN
Détente Jardin	17,60€/AN
Régal	23,90€/AN
Maison Créative	19,90€/AN
Détours en France	45,00€/AN
Plus de Pep's	19,90€/AN
Parents	25,90€/AN

#### Service clients Uni-Médias :

Pour toute question relative aux publications :

**N°Cristal 09 69 32 34 40**

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



## Offres Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Frais de tenue compte actif (par compte)

Jusqu'à 24 ans inclus	<b>GRATUIT</b>
-----------------------	----------------

### • Moyens et opérations de paiement

	CARTE MOZAÏC RETRAIT	CARTE DE DÉBIT MOZAÏC (À DÉBIT IMMÉDIAT OU À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE)	AUTRES CARTES DE DÉBIT OU DE CRÉDIT (HORS CARTES EKO, WORLD ELITE, VISA INFINITE)
Mineurs 12-17 ans <sup>(3)</sup>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	-
18-24 ans inclus	-	<b>1,00 € / mois</b>	<b>- 50 % sur la cotisation annuelle</b>

(1) Voir conditions de l'offre en agence.

(2) Les contrats de télésurveillance et de téléassistance sont proposés par NEXECUR Protection, groupe Crédit Agricole - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180.

(3) Sous réserve d'autorisation des représentants légaux.

# Paiement et retrait avec une carte bancaire Mozaïc

## Paiement par carte <sup>(1)</sup>

Paiement par carte en euro <sup>(2) (3)</sup> dans un pays de l'Es- pace Economique Européen (EEE)	<b>GRATUIT</b>
Autres paiements par carte <sup>(3) (4)</sup> (hors zone EEE ou paiement par carte en devise zone EEE)	2,60 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)

## Retrait d'espèces par carte <sup>(1)</sup>

Retrait d'espèces par carte en euro <sup>(2)</sup> au distributeur automatique de billets  
dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (cf. cartographie des  
zones européennes p. 30)

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• Mastercard Mozaïc	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Autres retraits d'espèces par carte <sup>(4)</sup> au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)		2,80 % minimum 3,30 € maximum 5,00 €
Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France		
• Zone EEE <sup>(2)</sup> (y compris France)		3,53 €
• Hors zone EEE (ou en devise zone EEE)		3,00 % du montant de l'opéra- tion minimum 6,08 €

## Offres groupées de services <sup>(5)</sup>

### Cotisation à une offre groupée de services

Cotisation mensuelle « Compte à Composer » entre 18 et 24 ans inclus

réduction sur la cotisation de -50 % <sup>(6)</sup>  
(cf rubrique «offres groupées de services» p. 12 à 15)

Cotisation mensuelle Comptes-Services «Mozaïc» et «Mozaïc +» 3,20 €

Offre Globe Trotter entre 18 et 30 ans inclus (voir p.16) 2,00€ / mois

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 16) : ré-  
duction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte  
ou vol de moyens de paiement «SécuriCOMPTE Plus» (version  
standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée  
de détention de l'offre Globe Trotter.

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est) rubrique «nos tarifs»

(2) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(3) Incluant les paiements sans contact

(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(5) Nous consulter pour les détails de l'offre

(6) En plus de la dégressivité tarifaire

## Irrégularités et incidents

Commission d'intervention (opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet) de 18 à 24 ans inclus

Tarif par opération <sup>(1)</sup> 4,00 €

Plafond mensuel <sup>(1)</sup> 40,00 €

Opérations particulières sur incidents de paiement 50 % d'exonération sur les prix indiqués p.18.

## Crédits à la consommation

Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté

- Prêts personnel (jusqu'à 24 ans inclus) **GRATUIT**
- Prêts Étudiants **GRATUIT**
- Prêts Jeunes actifs (jusqu'à 30 ans inclus) **GRATUIT**

## Epargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture **GRATUIT**

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture **GRATUIT**

Droits de garde du compte titres et du PEA (18 à 24 ans inclus) **GRATUIT**

## APY Pass <sup>(2)</sup> anciennement Pass Jeune expat ou Pass Expat

Cf tarifs p. 23.

## Assurances



### Bon à savoir !



#### Assurance auto <sup>(2) (3)</sup> : accompagnement des Jeunes

- Prévention : stage de conduite offert,
- Avantage Jeune Bon Conducteur : jusqu'à 10 % de réduction dès la 1ère année en plus du bonus,
- Avantage enfant d'assuré : un des parents déjà assuré au Crédit Agricole pour sa voiture ? 200€ remboursés la première année sur le contrat Auto du Jeune Conducteur.

(1) Hors forfait chèque pour absence de provision.

(2) Voir conditions de l'offre en agence. L'offre APY Pass n'est plus commercialisée depuis le 12.02.2020.

(3) Les contrats Complémentaire Santé, Assurance des Accidents de la Vie, Auto, 2 roues, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Pleins Droits, Responsabilité Civile et Assurance Tous Mobiles sont proposés par PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances.



# Résoudre un litige

Notre volonté est de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service.

Pour répondre à l'ensemble de vos interrogations ou faire part de votre réclamation, **votre Conseiller ou le Directeur de votre agence reste votre interlocuteur privilégié.**

Si vous estimez ne pas avoir obtenu satisfaction, vous pouvez formuler votre réclamation auprès de notre **Service Client en charge des réclamations** :

- Par mail : en remplissant le formulaire sur notre site [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est) <sup>(1)</sup> dans la rubrique «Nous contacter»
- Par courrier : Service Client - Crédit Agricole du Nord Est - 25 rue Libergier - 51088 Reims cedex
- Par téléphone : 0 969 397 397 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Notre objectif est de répondre immédiatement à toutes vos insatisfactions mais parfois la complexité des sujets peut augmenter les délais de réponse.

L'agence ou le Service Client s'engage à vous confirmer la prise en charge de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum.

## Cas particuliers :

Si la réclamation porte sur les services de paiement, nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Si la réclamation porte sur un contrat d'assurance (hormis sa commercialisation) et que la réponse de notre Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service Client de la compagnie d'assurance concernée (coordonnées disponibles sur : <https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact><sup>(1)</sup>).

## LES RECOURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement amiable des différends avec nos clients. Si votre agence et le Service Client n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction, votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est a mis en place une procédure de médiation. Nous vous informons que vous avez également la possibilité d'intenter une action judiciaire au civil.

Vous disposez de différents moyens d'accès à la médiation (vous pouvez consulter la charte de médiation de votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est).

- **Le médiateur bancaire.** Si la réponse apportée par notre Service Client ne vous satisfait pas, et que le litige concerne un produit bancaire ou la commercialisation d'un produit d'assurance, vous pouvez contacter gratuitement le Médiateur bancaire :
  - Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur Monsieur Gilbert PATIERNO  
17 Place de l'Etameur, 76000 ROUEN
  - Par mail : [contact@lemediateur-creditagricole-nord-est.com](mailto:contact@lemediateur-creditagricole-nord-est.com)
  - Sur le site Internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) <sup>(1)</sup>

## Cas particuliers :

- **Le médiateur assurance.** Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis la commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance si le service client de la compagnie d'assurance concernée n'a pas pu répondre à votre insatisfaction :
  - Par courrier à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
  - Sur le site internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) <sup>(1)</sup>
- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).** Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :
  - Par courrier à l'adresse suivante : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2
  - Sur le site internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) <sup>(1)</sup>
- **La plateforme européenne.** Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne du règlement en ligne des litiges (<https://webgate.ec.europa.eu/odr>) <sup>(1)</sup>.

(1) Prix de la connexion selon opérateur.

# Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

## Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

## Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

## Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

## Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

## Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

## Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

## Références

 Avantage digital

 Fonction paiement sans contact

 Les offres et produits sur fond gris ne sont plus commercialisés

 Tarif spécifique jeunes

# Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro \*

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

# Votre banque à portée de main

## Crédit Agricole en Ligne :

### un accès gratuit à vos comptes 24h/24 - 7j/7.



### Internet

#### [credit-agricole.fr/ca-nord-est](https://credit-agricole.fr/ca-nord-est)

(coût selon fournisseur d'accès)

### Appli Mobile

#### Ma Banque <sup>(1)</sup>

(disponible sous AppStore ou GooglePlay<sup>(2)</sup>)

### Téléphone

0 800 10 20 90 Service & appel gratuits

### Nos espaces Libre-Service

Dans la plupart de nos agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer vos opérations courantes (consultation de solde, virements, dépôts de chèques ou d'espèces...) de 6h à 22h, 7j/7 dans l'espace Libre-Service.

Une équipe de téléconseillers est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 16h au 0 969 39 01 02 (appel non surtaxé) pour prendre rendez-vous, obtenir un renseignement, souscrire une offre...

(1) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de paiement de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(2) Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store et par Google Inc. Apple et le logo Apple sont des marques de Apple INC. Google Play et le logo Google play sont des marques de Google INC

Ref. 10100021

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Société coopérative à capital variable - Etablissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de

Résolution : 4 place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09 - Siège social : 25 rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX Tèl. +33 (0) 3 26 83 30 00 - Fax. +33 (0) 3 26 83 30 09 - N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022

663 - TVA : FR42 394 15 7085 - SWIFT AGRIFRPP802 - [www.ca-nord-est.fr](http://www.ca-nord-est.fr)

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02